RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 05299
Numéro SIREN : 950 328 419
Nom ou dénomination : PROLIVAL

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 16370

J6370.

COMPTES ANNUELS [redacted]

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SA PROLIVAL

420 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél. 0141430840
Fax. 0141430849
APE : 6202A
Siret : 95032841900078

Jacques ORIVEL

PROLIVAL S.A.
AU CAPITAL DE 393 720 €
R.C.S. NANTERRE B 950 328 419
Défense Ouest
420, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél : 01 41 43 08 40 - Fax : 01 41 43 08 49

Sommaire

1. Comptes annuels 1
Bilan actif 2
Bilan passif 3
Compte de résultat 4
Compte de résultat (suite) 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *18*
Autres informations *19*

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	959 430	747 242	212 188	152 814
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 269 342	2 086 205	1 183 136	1 435 463
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 000		177 000	196 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 405 772**	**2 833 447**	**1 572 325**	**1 784 592**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 091		3 091	10 238
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 762 443	26 056	5 736 386	4 931 971
Autres créances	1 166 958		1 166 958	945 113
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 018 115		1 018 115	1 263 694
Charges constatées d'avance (3)	429 059		429 059	388 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 379 666**	**26 056**	**8 353 610**	**7 539 632**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 785 438	2 859 504	9 925 935	9 324 224
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*240 773*	

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	393 720	393 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	916 632	916 632
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 372	39 372
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	918 813	1 037 212
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**417 721**	**12 841**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 686 258**	**2 399 777**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**70 000**	**70 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	752 712	992 702
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 131	3 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 810 588	1 518 608
Dettes fiscales et sociales	4 570 140	4 259 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 232	4 414
Produits constatés d'avance	33 873	76 366
TOTAL DETTES	**7 169 677**	**6 854 448**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 925 935	9 324 224
(1) Dont à plus d'un an (a)	324 676	260 660
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 845 001	6 593 788
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 524 848	23 142	2 547 990	2 458 402
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	25 172 382	623 534	25 795 916	24 165 782
Chiffre d'affaires net	**27 697 231**	**646 676**	**28 343 906**	**26 624 184**
Production stockée				
Production immobilisée			139 859	139 273
Subventions d'exploitation			128 279	39 938
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			184 712	131 938
Autres produits			1 703	46
Total produits d'exploitation (I)			**28 798 459**	**26 935 380**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 141 414	2 165 916
Variations de stock			7 147	-10 238
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 385 049	5 882 444
Impôts, taxes et versements assimilés			661 523	781 860
Salaires et traitements			12 890 060	12 313 467
Charges sociales			5 556 350	5 286 751
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			699 440	490 214
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 056	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 733	4 702
Total charges d'exploitation (II)			**28 373 771**	**26 915 117**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			424 688	20 263
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**1**	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 529	7 084
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**7 529**	**7 084**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 529	-7 084
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			417 159	13 179

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 571	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**1 571**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	169	318
Sur opérations en capital	840	20
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 009**	**338**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	562	-338
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**28 800 031**	**26 935 380**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**28 382 310**	**26 922 538**
BENEFICE OU PERTE	417 721	12 841
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*82 197*	*60 076*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA PROLIVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 9 925 935 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 417 721 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 2 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 20 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux d'actualisation retenu 0,80% correspond au taux moyen d'actualisation 2019 en matière de retraite à prestations définies (sans

Règles et méthodes comptables

changement).
Concernant la rotation du personnel, un taux de turn-over moyen a été pris en compte.
Compte tenu des hypothèses retenues, le montant des engagements en matière de retraite s'élève à 1 188 103 euros au 31/12/2021.
Cette somme figure dans l'annexe dans la rubrique des engagements financiers.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	819 571	139 859		959 430
Immobilisations incorporelles	**819 571**	**139 859**		**959 430**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	363 312			363 312
- Matériel de transport	180 068	10 016	33 589	156 494
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 536 405	357 453	144 322	2 749 535
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 079 785**	**367 469**	**177 912**	**3 269 342**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	196 316	172 497	191 813	177 000
Immobilisations financières	**196 316**	**172 497**	**191 813**	**177 000**
ACTIF IMMOBILISE	4 095 672	679 825	369 724	4 405 772

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	139 859	367 469	172 497	679 825
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	139 859	367 469	172 497	679 825
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		177 912	191 813	369 724
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		177 912	191 813	369 724

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	666 758	80 484		747 242
Immobilisations incorporelles	**666 758**	**80 484**		**747 242**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	226 526	22 457		248 983
- Matériel de transport	124 966	17 900	32 749	110 117
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 292 830	578 599	144 322	1 727 106
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 644 322**	**618 955**	**177 072**	**2 086 205**
ACTIF IMMOBILISE	2 311 079	699 440	177 072	2 833 447

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	3 091	10 238		7 147
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	**3 091**	**10 238**		**7 147**
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 535 460 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	177 000		177 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 762 443	5 521 670	240 773
Autres	1 166 958	1 166 958	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	429 059	429 059	
Total	7 535 460	7 117 687	417 773
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La société a recours à l'affacturage (Factor LCL) pour le financement du poste "clients"
Le montant des créances cédées au factor s'élève à 504 862 euros au 31/12/2021.
Le compte débiteurs divers "Fonds de garantie" constitué par le factor LCL au 31/12/2021 est de 81 229 euros.
Le compte débiteur divers "Factor" présente un solde débiteur de 783 430 euros au 31/12/2021 (créances cédées non financées)
Le montant des créances cédées figure dans l'annexe au titre des engagements financiers donnés au 31/12/2021.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	239 155
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	3 950
Total	243 105

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 393 720,00 euros décomposé en 3 281 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/05/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 037 212
Résultat de l'exercice précédent	12 841
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 050 053
Affectations aux réserves	
Distributions	131 240
Autres répartitions	
Report à Nouveau	918 813
Total des affectations	1 050 053

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	393 720				393 720
Primes d'émission	916 632				916 632
Réserve légale	39 372				39 372
Report à Nouveau	1 037 212	918 813	918 813	1 037 212	918 813
Résultat de l'exercice	12 841	-12 841	417 721	12 841	417 721
Dividendes		*131 240*			
Total Capitaux Propres	2 399 777	1 037 212	1 336 534	1 050 053	2 686 258

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	70 000				70 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 000				70 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Suite à un contrôle opéré par l'Urssaf Ile de France sur les années 2016 à 2018, une provision pour risque a été constituée au 31/12/2019

Notes sur le bilan

à hauteur de 50% des sommes réclamées par l'Urssaf. Cette provision a été maintenue en 2021.
La société conteste les redressements opérés. La procédure judiciaire engagée est en cours.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 169 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	752 712	428 036	324 676	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 810 588	1 810 588		
Dettes fiscales et sociales	4 570 140	4 570 140		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 364	2 364		
Produits constatés d'avance	33 873	33 873		
Total	7 169 677	6 845 001	324 676	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	627 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	866 767			
(**) Dont envers les associés	1 131			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 131 euros.

Le prêt garanti par l'Etat d'un montant de 400 000 euros a été intégralement remboursé. Un nouveau prêt d'un montant identique sur 36 mois a été accordé par la banque LCL pour financé le besoin en fonds de roulement de la société.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	116 556
INTERETS COURUS SUR PRETS	341
PROVISION POUR CONGES A PAYER	967 933
PROV RTT ET REPOS COMPENSATEURS	319 466
PROVISIONS CHARGES SUR CP	445 249
PROV CHARGES / RTT ET RC	146 955
ORGANISMES SOC. A PAYER	84 257
ETAT: CHARGES A PAYER	85 806
Total	2 166 562

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ACHAT DE SERVICES D AVANCE	39 014		
MAINTENANCE D AVANCE	104 191		
ASSURANCES D AVANCE	12 728		
LOYER ET CHARGES D AVANCE	210 273		
LOCATIONS D AVANCE	25 360		
PRESTATION TELECOM INTERNET	23 711		
AUTRES PRESTATIONS D AVANCE	13 782		
Total	429 059		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
INFOGERANCE D AVANCE	33 873		
Total	33 873		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Prestations infogérance et Gouvernance	11 651 314
Prestations HORIZON cloud	6 334 563
Prestations Assistance Technique Longue	3 847 857
Autres prestations et commissions percues	3 962 182
Ventes de matériel, logiciels licences	2 547 990
TOTAL	28 343 906

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 10 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 260 personnes dont 9 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	138	
Agents de maîtrise et techniciens	122	
Employés		
Ouvriers		
Total	260	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	99 943
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	*1 188 103*
Affacturage montant des créances cédées	*504 862*
Autres engagements donnés	1 692 965
Total	1 792 908
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Plafonds des découverts bancaires autorisés	*300 000*
Autres engagements reçus	300 000
Total	300 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**319 089**	**319 089**
Cumul exercices antérieurs				141 440	141 440
Dotations de l'exercice				79 186	79 186
Amortissements				**220 626**	**220 626**
Cumul exercices antérieurs				143 498	143 498
Exercice				82 197	82 197
Redevances payées				**225 695**	**225 695**
A un an au plus				29 846	29 846
A plus d'un an et cinq ans au plus				69 121	69 121
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**98 967**	**98 967**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				976	976
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**976**	**976**
Montant pris en charge dans l'exercice				**82 197**	**82 197**

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 188 103 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

S.A. PROLIVAL
420, Rue D'Estienne d'ORVES
92700 Colombes
Capital € 393720

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/21

ALI AISSA
39, RUE DE MOSCOU
75008 PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRES DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Exercice clos le 31/12/21

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

1 **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société PROLIVAL relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31/12/2021 arrêté par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

2 **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du règlement (UE) n°537/2014. J'estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article l 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatif à la justification de mes appréciations, les travaux effectués portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

4 Vérifications du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

5 **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôles interne et de gestion des risques, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 **Responsabilités du commissaire aux comptes**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. L'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du Règlement (UE) n° 537 / 2014, J'exerce un jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.
En outre :
• J'identifions et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• Je prends connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
• J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
• Je conclue quant au caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, de formuler une certification avec réserve ou un refus de certifier. Nos conclusions s'appuient sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
• J'apprécie la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, et évaluons si les comptes annuels reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
Je relate à la direction l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de mes travaux. Je porte également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Fait à Paris, le 9 Mai 2022



PROLIVAL

Société Anonyme au capital de 393 720,00 €
Siège social : 420 rue d'Estienne d'Orves Immeuble Défense Ouest
92700 COLOMBES
950 328 419 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 MAI 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 417 721,15 €, de la manière suivante :

- Un résultat bénéficiaire de	417 721.15 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	918 813.22 €
.....	
Soit un montant distribuable de	1 336 534,37 €

Affectation et répartition

- Une somme de	131 240.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de 40.00 €	
- et le solde, soit	1 205 294.37 €
au compte "Report à Nouveau"	
.....	
Total	1 336 534,37 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 40,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2022, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué :	131 240,00 €
soit, par titre :	40,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	131 240,00 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

Copie certifiée conforme

Le président

le 30.5.2022

PROLIVAL S.A.
AU CAPITAL DE 393 720 €
R.C.S. NANTERRE B 950 328 419
Défense Ouest
420, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél : 01 41 43 08 40 - Fax : 01 41 43 08 46

Prolival

POUVOIR

Je soussigné Monsieur Jacques ORIVEL, agissant en qualité de Président et Directeur Général de la société PROLIVAL,
société anonyme au capital de 393 720,00 €, dont le siège social est à COLOMBES, 92700, (Hauts de Seine) 420 rue d'Estienne d'Orves Immeuble Défense Ouest ,
et immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 950 328 419,

Constitue par la présente pour mandataire spécial :

- le cabinet EXPERT 2F sis à CERGY SAINT CHRISTOPHE (95800), 14A avenue du Centaure, au capital de 16 000,00 €
 Siret : 439 465 543 00031

Représenté par Monsieur François FLOC'HLAY

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités légales et tous dépôts, immatriculation, modification au Centre de formalités des entreprises, Registre du commerce et des sociétés et Greffe du Tribunal de Commerce.
En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à COLOMBES.
Le 24 mai 2022.

PROLIVAL S.A.
AU CAPITAL DE 393 720 €
R.C.S. NANTERRE B 950 328 419
Défense Ouest
420, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél : 01 41 43 08 40 - Fax : 01 41 43 08 49

EXPERT 2F

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite Au tableau de L'Ordre des experts-comptables de PARIS Ile de France
inscrite auprès de la Compagnie des commissaires aux comptes de VERSAILLES

Greffe du Tribunal de Commerce
de NANTERRE
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Objet : dépôt des comptes annuels 31/12/2021
SA PROLIVAL
RCS NANTERRE N° 950 328 419

Cergy, le 2 juin 2022

Monsieur le Greffier,

Nous vous adressons par la présente, pour la société PROLIVAL, les documents suivants :

- Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021
- La résolution d'affectation du résultat adoptée par l'assemblée générale ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 ;
- Un pouvoir

Accompagné d'un chèque d'un montant de 45,34 € en règlement des frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sincères salutations.

François FLOC'HLAY
Expert-Comptable

P.J. : 4 + chèque

14A, avenue du Centaure 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE ☎ : 06 47 82 67 79 ou 01 34 24 83 42
Email : francois.flochlay@expert2f.fr

S.A.S. au capital social de 16.000 € – SIRET N° 439 465 543 00031 - N°TVA intracom FR 92 439 465 543